

Fiche d'information Groupe Optimist compétition « *Ecole de Sport* »

Cette activité s'adresse à des enfants ayant choisi (avec l'accord et le soutien de leur parents) de s'engager dans une pratique sportive et compétitive de la voile. L'accès à ce groupe est conditionné à la validation par les entraîneurs référents du Club, du niveau de pratique, de l'autonomie et de l'engagement de l'enfant.

L'activité est proposée principalement à des enfants de catégorie « benjamins » (8 à 10 ans), voire « poussin » (moins de 8 ans), mais le groupe peut également accueillir des « minime » (11 à 13 ans) ayant débuté la voile plus tard et désirant se perfectionner en mer.

L'objectif sportif de ce groupe est de préparer les enfants à intégrer le groupe *Equipe de Club*.

Fonctionnement

Planning :

En début de saison, l'entraîneur du groupe présente aux enfants et à leurs parents un planning indiquant toutes les dates d'entraînement, de stage et de régates prévues pour l'ensemble de la saison (de septembre à juin).

Matériel :

Chaque enfant se voit attribué (une caution de 300€ sera demandée) en début de saison un bateau complet (Coque, appendices, grément, voile, tauds de transport, remorque de mise-à-l'eau), en état de naviguer, adapté à son niveau et son potentiel. Chaque enfant (et ses parents) est responsable de l'entretien et du bon usage du matériel qui lui est confié. En dehors de ce qui est dû à l'usure normale, les réparations et remplacement de matériel sont à la charge des parents. Il est essentiel que les parents participent avec l'entraîneur à l'éducation de leur enfant sur le soin qu'ils doivent porter à leur matériel.

Entraînements :

Les entraînements réguliers ont lieu le mercredi après-midi du 15 septembre à la fin juin avec une coupure de deux mois du 15 décembre au 15 février.

Ils se déroulent normalement au départ de la Base de Mer. Attention, à cet âge et à ce niveau de pratique, les enfants peuvent avoir besoin de l'aide d'adultes équipés de combinaison pour partir de la plage et y revenir. Les parents seront donc sollicités (à tour de rôle) pour assurer cette aide si besoin. Si les conditions de mise-à-l'eau sont vraiment trop difficiles (grosses vagues), les entraînements seront délocalisés sur le Lac de Tanchet.

Compétitions :

2 à 3 régates départementales sont au programme, elles se déroulent principalement le samedi dans un club du département.

Les parents qui souhaitent faire participer leurs enfants à ces compétitions doivent les accompagner. Pour faciliter le transport des bateaux, le Club met à disposition 2 remorques de 6 bateaux (permis B suffisant).

Si 4 coureurs ou plus se déplacent sur une régate indiquée au programme, le Club mettra à disposition du groupe son entraîneur, qui devra être véhiculé par les parents et devra se faire prêter une embarcation par le club organisateur.